

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 1^{ER} DECEMBRE 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 1^{er} décembre à 20 H, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 – Présents : 15

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2008 a été approuvé à l'unanimité.

Tout d'abord, M. le Maire remercie chaleureusement toutes les personnes ayant apporté leur aide lors des intempéries de la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier. Sont aussi remerciés les Sapeurs-Pompiers et l'employé de voirie, réquisitionné à 22 heures.

La commune a demandé à être classée en zone de catastrophe naturelle

A l'ordre du jour :

1) Indemnités du Receveur Municipal

Il est prévu dans la loi de verser des indemnités au receveur municipal, en fonction de l'aide qu'il apporte à la commune. M. le Maire propose que le montant des indemnités versées pour 2008 à M. PIEMONTESE, receveur municipal, soient maintenues au taux de 100 %, soit la somme de 400,27 €.

Accord unanime.

2) Avenant Chopin - Local Technique

Les travaux au local technique sont terminés. Pour le bardage extérieur exécuté par la société Chopin, un avenant de moins value de 600,80 € est à prévoir, la pose d'un matériau différent de celui prévu au départ entraînant cette moins value.

Accord unanime

3) Répartition 2008 du produit des amendes de police.

Une demande a été déposée par la commune et la somme octroyée pour 2008 est de 5 386 €. Il nous faut aujourd'hui confirmer notre accord pour ce montant par une délibération d'acceptation.

Accord unanime

4) Augmentation des loyers communaux.

L'augmentation des loyers d'habitation est calculée en fonction de l'indice de construction. Il est fixé pour 2009 à 2,38 %. Pour les loyers commerciaux, l'augmentation prévue est de 8,85 %

M. le Maire propose que tous les loyers des bâtiments appartenant à la commune (habitations, garages et local commercial) soient augmentés de 2,38 % à partir de janvier 2009

Accord unanime

Informations diverses.

1/ logement au dessus de l'école

Le locataire actuel a adressé un courrier à la commune lui signifiant son départ en fin d'année. Le conseil s'interroge sur le devenir de ce logement : le relouer immédiatement avec obligation d'un engagement sur au moins 3 ans ou réfléchir à un aménagement futur pour l'école (3^{ème} classe, salle d'évolution,...) il faudra étudier la question.

2/ protection d'un poteau incendie autour de la nouvelle caserne de pompiers

La Mairie de Liergues adresse une demande de participation à la protection d'un poteau incendie devant la caserne intercommunale. Le devis s'élève à 1 468 Euros, somme à partager entre les communes de Liergues, Pouilly le Monial et Jarnioux. Le conseil juge le devis élevé, et la commune ne représentant que 1/7^è de la population des 3 communes réunies, il est décidé que le montant de notre participation serait au prorata du nombre d'habitants et demandons à ce que d'autres devis soient établis.

3/ il a été envisagé d'augmenter le temps de présence de notre secrétaire de mairie, Bernadette DUPEUBLE afin d'offrir un meilleur service à la population. A compter du 1^{er} janvier 2009, la mairie sera davantage ouverte au public, selon les jours et horaires suivants

Lundi et Mardi de 15 h à 18 h 30

Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h 00

M. le Maire adresse ses compliments à Bernadette, pour la qualité de son accueil et de son travail.

4/ demande de prêt du parking central

Dans le cadre d'un circuit « découverte du Beaujolais », le Club BIVOUAC, association de camping-cars, a adressé un courrier en mairie, pour demander l'utilisation du parking de Jarnioux, le samedi 9 Mai 2009 de 12H à 17 H. Une vingtaine de camping cars s'arrêteront dans notre commune pour la visiter : avis favorable du conseil.

5/ Une réunion d'information en mairie de Villefranche sur Saône est prévue le 8 décembre prochain dans le cadre de la commission communale des impôts. Y assisteront M. GELAY et Y. DE CHALENDAR. Cette réunion est axée sur le recensement de la matière imposable.

6/ Assistance Maîtrise d'Ouvrage DDE : une réunion est prévue le 28 janvier 2009 à 9 H avec la DDE, afin de prendre connaissance de leurs derniers travaux suite à la rencontre du 24 septembre

7/ Structure multi accueil « la Vallée des Petits Bouchons »

Une nouvelle directrice est arrivée le 1^{er} octobre dernier. Il est rappelé que Jarnioux bénéficie de 4 places attitrées en crèche et que la halte garderie accueille les enfants 3 demi-journées par semaine

8/ Jeux pour enfants dans le Parc municipal

2 devis complets ont été reçus à ce jour, un 3^{ème} est attendu pour l'installation de nouveaux jeux. Afin de pouvoir réaliser ces achats dès le début 2009, il est proposé une modification budgétaire. Accord de principe

9/ Des travaux de réfection de la route du cimetière vont débiter la semaine prochaine

Il est signalé la dangerosité du secteur de La Place, suite au gravillonnage effectué il y a peu. Un balayage de la chaussée est à prévoir. Il y a également, quelques trous à reboucher sur le chemin de la petite Chanal.

10/ Plan Accès Handicap dans les lieux publics : en 2015 tous les lieux publics devraient être accessibles aux personnes handicapées. Pour 2011, un état des lieux complets doit être dressé. Une Commission intercommunale va être mise en place, un délégué de la commune doit être proposé : F. ROMAN sera l'interlocuteur pour Jarnioux.

11/ Conseil d'Administration à la maison de retraite Jean Borel.

Sont élus M. GABY et BRECHARD aux postes de président et vice-président.

Un important travail est réalisé actuellement en vue d'augmenter le nombre de lits, suite à la fermeture programmée de la Maison de retraite de Létra en 2010. J. Borel pourrait récupérer 30 lits ; il est envisagé de racheter l'ancienne Maison du Val Rosay

12/ contrat de rivière du Beaujolais

A la demande de Mr le Maire, Mr Grégoire Thévenet, chargé de mission au Syndicat des Rivières du Beaujolais, est venu observer le vallon du Morgon où les maisons ont été inondées et le ruisseau de l'Ombre vers le parc et la mairie.

13/ conseil d'école du 7/11/2008

Un avis défavorable à la scolarisation des enfants de 2 ans a été donné.

14/ CAP GENERATIONS

F. ROMAN a participé, le 25 novembre, à une réunion de présentation de l'association CAP GENERATIONS, sise à Châtillon d'Azergues. Cette association porte les valeurs de partage, solidarité, soutien, acceptation de la différence, citoyenneté, convivialité, ouverture du dialogue...Elle est composée d'un conseil d'administration de 21 personnes bénévoles, elle emploie 5 salariés et des vacataires.

Ses activités sont regroupées en 3 secteurs :

- jeunes : accueil hors vacances scolaires, atelier multimédias, accueil de loisirs 12-17 ans...

- familles : sorties en famille, atelier manuel parents enfants, jardin CAPucine et Romarin...

- adultes et seniors : gymnastique, atelier multimédias, atelier chiffons, atelier cuisine...

F. ROMAN a proposé à l'association, bien que n'étant pas située dans le bassin de vie de notre village, d'être le relais de communication et de rédiger un article dans le prochain bulletin municipal. Le calendrier des activités de CAP GENERATIONS sera disponible en Mairie.

15/ divers :

La Mairie sera fermée du 24 décembre au 4 janvier 2009

Cérémonie des Vœux du Maire : Samedi 3 Janvier 2009 à 11 heures.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 5 Janvier 2009 à 20 H

Fin de la séance à 22 h 45

